

LA FORMATION

48 places

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ 3ème générale
- ✓ 3ème Prépa Métiers

**HORAIRE INDICATIF
HEBDOMADAIRE SUR
L'ANNÉE EN LYCÉE
PROFESSIONNEL :**

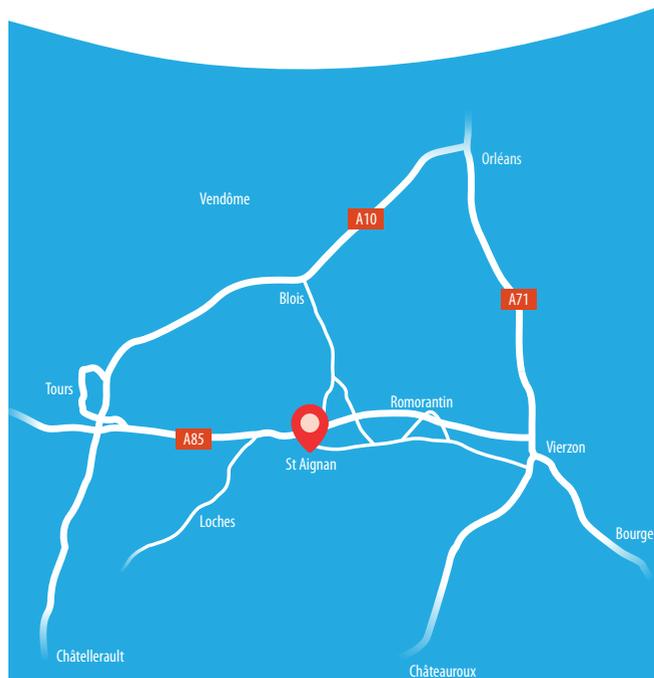
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	SECONDE MRC
Enseignement professionnel	11h30
Enseignement professionnel + Français (co-intervention)	1h00
Enseignement professionnel + Maths	1h00
Réalisation d'un chef d'œuvre (projet pluridisciplinaire)	-
Prévention Santé Environnement	1h00
Eco-droit	1h00
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX	
Français Histoire Géographie Enseignement moral et civique	4h00
Maths	2h00
Langue vivante Espagnol	2h00
Langue vivante Anglais	2h00
Arts Appliqués	1h00
EPS	3h00
Consolidation / Accompagnement personnalisé / Accompagnement au choix d'orientation	3h00



LYCÉE
PROFESSIONNEL
Val de Cher

Lycée des métiers - St Aignan

Lycée des Métiers de l'Énergie et des Services

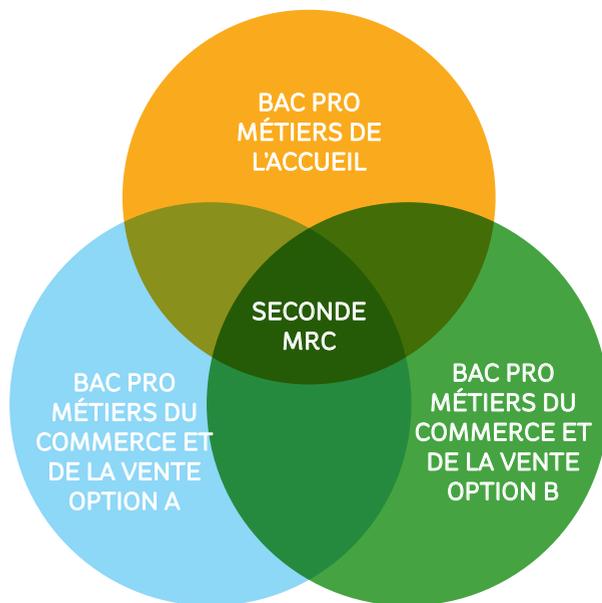


2 Avenue Jean MAGNON • BP 83 • 41110 SAINT AIGNAN SUR CHER

Tél : 02 54 75 48 48 • Fax 02 54 75 92 52

www.lyceevaldecher.fr

CLASSE DE SECONDE BAC PRO : MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT (MRC)



OBJECTIFS

✓ mieux préparer les élèves, conforter leur projet de spécialisation à la fin de la classe de 2nde

Pour une meilleure orientation en classe de 1ère !

Choix entre 3 filières !

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

- ✓ 60% des cours en enseignement professionnel
- ✓ 40% des cours en enseignement général

6 semaines de formation en entreprise pendant l'année

LE PROGRAMME

- ✓ compétences communes portant sur les activités des Métiers de l'Accueil, du Commerce et de la Vente
- ✓ Prendre contact par téléphone, par mail
- ✓ Accueillir en face à face
- ✓ Satisfaire les demandes
- ✓ Diffuser les informations...



Pédagogie par projet

Utilisation d'outils (téléphone, tablette, ordinateur, caméra...)

Organisation d'évènements au sein du lycée (journée portes ouvertes, accueil de personnes...)

LA FORMATION COMMUNE AUX 3 BAC PRO AU SEIN DE NOTRE LYCÉE

Participation à des actions professionnelles à l'extérieur du lycée (vitrine, accueil salon et évènements)

Visites d'entreprises

Interventions de professionnels (directeur, chef de vente, commercial, vendeur, assistant de direction...)

Partenariats avec des entreprises locales (associations de commerçants)